Bulletin n° 59
Janvier 2010

Association des Auditeurs de France Culture

Sommaire

- Assemblée générale	1
- Comment voter	2
- Rapport moral	3
- Rapport financier	4
- Motions	5
- Candidatures au CA	6
- Lectures	8
- Bulletin d'adhésion 2010	Joint
- Bulletin de vote	Joint
- Enveloppes pour le vote	Jointes

59e bulletin de
l'Association des Auditeurs
de France Culture
(ISSN n° 1764-2957)
tiré à 150 exemplaires.
2 euros

Assemblée générale ordinaire

Chers amis et adhérents de l'***aafc***,
Vous êtes conviés à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

Samedi 13 février 2010 à 13h.45,
Maison des associations du 3e arrondissement
5 rue Perrée, Paris 75003
(Métro : Temple)

Nous y dresserons le bilan de l'activité de notre association pour l'année 2009 et procéderons à l'élection des membres du conseil d'administration pour l'année 2010.

Ordre du jour

1- Présentation du rapport moral par le Président.
2- Présentation du rapport financier par le trésorier.
3- Présentation de la motion de Gilbert Moreux.
4- Présentation de la motion de Jean-Claude Motron.
5- Présentation des candidats au Conseil d'Administration.
6- Vote sur les cinq points précédents.
7- Questions diverses.

Nous comptons sur votre présence !

Vous pouvez nous joindre :

⇨ sur notre site Internet : **http://www.auditeurs-de-france-culture.asso.fr/**
⇨ ou par courrier électronique : contact@auditeurs-de-france-culture.asso.fr
⇨ ou par courrier postal : ***aafc***, Maison des Associations du 3e, Bte 51, 5 Rue Perrée, 75003 Paris

Vous pouvez joindre France Culture :

⇨ par téléphone, au 01 56 40 22 22 (standard) ou par Internet à l'adresse www.franceculture.com
⇨ Pour avoir des informations sur les rencontres et émissions en public vous pouvez appeler le 01 56 40 32 30.
⇨ Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les programmes des émissions en public et des rencontres en écrivant à : France-Culture - Relations extérieures, 116 av. du Président Kennedy, Paris Cedex 16.
⇨ Vous pouvez signaler vos problèmes d'écoute au service technique de France-Culture : 01 56 40 33 13. Nous vous encourageons à le faire également par courrier ou par courrier électronique (www.radiofrance.fr/services/contact/).
⇨ N'hésitez pas à **envoyer** vos impressions, vos suggestions et vos critiques en vous rendant sur le site de France Culture www.radiofrance.fr/chaines/france-culture/contact/) ou à contacter le médiateur de Radio France.

Vous pouvez accéder aux groupes de discussion :

⇨ « auditeurfranceculture », à partir du site de l'***aafc*** (aafc.free.fr), cliquez sur « liste de discussion ».
⇨ « anpr » a partir du site de l'***aafc*** (ou fr.groups.yahoo.com/group/anpr/)

afc

Assemblée générale
Comment voter

Qui peut voter ?

Toute personne à jour de sa cotisation 2009 et ayant adhéré depuis au moins deux mois est invitée à participer à l'Assemblée Générale et à prendre part au vote. Ce vote comprend 5 éléments : l'approbation du Rapport Moral, l'approbation du Rapport Financier, l'approbation des deux motions et l'élection du Conseil d'Administration qui va gérer l'association pendant un an.

Vote à l'Assemblée Générale

Le plus simple est de venir à l'Assemblée Générale, d'y participer, de nous rencontrer et de prendre part aux votes énoncés ci-dessus.
Si vous ne pouvez vous déplacer et venir à l'Assemblée Générale, nous vous encourageons à participer à la vie de l'***aafc*** en votant par correspondance ou par procuration.

En cas d'absence à l'AG : 1ère possibilité, vote par correspondance

Afin de voter par correspondance, vous trouverez ci-joint un bulletin de vote, une enveloppe bleue destinée à recevoir le bulletin de vote, et une enveloppe blanche pour expédier la précédente. Voici comment procéder :
1- Le **vote lui-même** : il vous faut tout d'abord remplir le bulletin en rayant éventuellement les noms des candidats auxquels vous n'accordez pas votre voix. Aucun nom ne peut être ajouté.
- insérer le bulletin rempli dans la petite enveloppe bleue.
- prendre soin de ne déposer aucun signe distinctif sur cette première enveloppe bleue (elle ne doit porter aucune mention, notamment pas votre nom)
2- **L'envoi de votre vote** : insérer la petite enveloppe bleue dans la plus grande ; celle-ci devra être cachetée, affranchie, adressée à

aafc, Maison des Associations, Boîte 51
3 Rue Perrée
75 003 PARIS

Elle doit parvenir au plus tard le 6 février 2010. Il faut impérativement indiquer au verso votre nom et adresse en tant qu'expéditeur et la mention « vote pour l'AG ». Merci d'écrire très lisiblement. Ceci est indispensable pour que votre suffrage puisse être identifié et comptabilisé avant de rejoindre l'urne collective.

Attention : si vous choisissez de voter par correspondance, vous ne devez pas envoyer de procuration.

En cas d'absence à l'AG : 2ème possibilité, vote par procuration

Vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix, dont vous vous serez assuré de la présence à l'Assemblée Générale. Pour cela, vous devez expédier à votre mandataire le pouvoir rempli, signé et daté. Un mandataire ne peut disposer de plus de 2 pouvoirs. Les pouvoirs en sus seront distribués à des adhérents présents et votants.
Si vous ne souhaitez pas désigner de mandataire spécifique, vous pouvez adresser directement, avant le 6 février, la procuration non remplie dûment signée à

aafc, Maison des Associations, Boîte 51
3 Rue Perrée
75 003 PARIS

Les couples

Pour les couples dont les deux membres sont adhérents de l'***aafc***, chacun des deux conjoints peut évidemment voter, en utilisant une enveloppe bleue différente ; les deux petites enveloppes contenant les bulletins de vote peuvent être jointes dans la même grande enveloppe.

1- Rapport moral

Si l'année 2008 avait été, à juste titre, qualifiée de « transitoire » par le conseil d'administration précédent, cette année 2009 fut pour nous l'occasion d'entériner les nouvelles orientations qu'il avait prises et de poursuivre dans cette voie.

Manifestations

L'***aafc***, nouvellement domiciliée à Paris, Maison des association du 3e, a profité en septembre d'un stand lors du forum des associations organisé par la mairie ; nous avons, au cours de cette sympathique journée ensoleillée, échangé divers points de vue sur France Culture en général et ses émissions en particulier et tenté de promouvoir notre association auprès d'une cinquante de passants curieux (la station avait d'ailleurs, à cette occasion, fourni banderoles et logos pour décorer notre stand).

Adhésions

Comme vous l'avez peut-être constaté, nous avons décidé d'effectuer quelques changements dans la grille tarifaire des adhésions. Le but premier de cette évolution n'est pas, à proprement parler, de baisser ces tarifs, mais d'obtenir, par la séparation claire entre « adhésion » et « abonnement au bulletin », un droit d'entrée plus abordable et de simplifier la gestion des adhésions.

Sur une base actuelle de cent adhérents, nous avons calculé les frais incompressibles, dont vous verrez le détail ci-dessous (assurance, repas de l'invité, etc.), qui s'élèvent à environ 9 euros par adhérent. N'étant pas une association à but lucratif, mais ayant tout de même besoin d'un fond de trésorerie raisonnable pour pouvoir faire face à d'éventuelles dépenses supplémentaires, nous avons décidé de porter l'adhésion annuelle à 12 euros.

Le coût des quatre bulletins (impression et envoi postal) pouvant varier, selon leur épaisseur, de 6,50 € à 9,10 €, nous avons choisi de porter le montant de l'abonnement annuel à 8 euros.

Par ailleurs, nous avons décidé de ne plus appliquer qu'un seul tarif. Ainsi : un adhérent = 1 adhésion ; deux adhérents = 2 adhésions, etc.

Pour résumer :

- 1 adhésion = 12 euros (montant équivalent à l'ancien tarif réduit appliqué aux étudiants et aux chômeurs) ;
- 1 adhésion avec abonnement au bulletin : 12 + 8 = 20 euros ;
- 2 adhésions = 24 euros ;
- 2 adhésions avec abonnement au bulletin (correspondant à l'ancien tarif « couple ») : 24 + 8 = 32 euros.

Les adhérents qui ne sont pas abonnés au bulletin « papier » pourront bien sûr le consulter en ligne sur notre site internet.

Nous espérons en outre que ce mode de tarification incitera de nouveaux adhérents à nous rejoindre, notamment par le biais du système de paiement en ligne, actuellement en cours de réalisation et directement accessible depuis notre site.

Déjeuners-rencontres

Cette année, nous avons établi nos quartiers au François Coppée, dans le 6e arrondissement de Paris.

Pour 30 euros par convive, nous disposons d'une salle privatisée ainsi que d'un matériel de sonorisation rendant l'écoute de notre invité plus confortable. Le service est sérieux, le repas simple mais de qualité.

Nous avons cru comprendre que ce restaurant ne faisait pas l'unanimité et nous entendons vos remarques. Cependant, pour l'avoir cherchée, une autre salle dans Paris, offrant ces conditions et pour ce tarif nous semble assez difficile à trouver. Nous restons bien évidemment ouverts à toute autre proposition que vous pourriez nous faire.

Les deux déjeuners-rencontres, qui ont été organisés en juin et novembre, avec Alain Finkielkraut (Répliques) et Colette Fellous (Carnet nomade), ont rencontré un vif succès parmi les adhérents.

Organisation

Tous les membres du CA ont rédigé une « fiche de poste », afin de faciliter le passage de témoin à leur successeur (notamment en ce qui concerne les formalités administratives à effectuer auprès de la préfecture, de la banque, etc.).

Site Internet
Le site de l'***aafc*** fait peau neuve et a été mis en ligne en cette fin d'année (à l'adresse www.auditeurs-de-france-culture.asso.fr).
D'ores et déjà, vous y trouverez deux rubriques : « L'association » et « La radio ».
La rubrique « l'association » contient, pour l'instant :
- une présentation de l'association ;
- les formulaires d'adhésion et de contact ;
- nos rendez-vous (déjeuner-rencontre, assemblée générale, etc.) ;
- nos bulletins.

La rubrique « la radio » contient, pour l'instant :
- les programmes du jour (heure et titre de l'émission) ;
- une revue des blogs des émissions de France Culture ;
- une revue de web (qui recense chaque jour les articles du net évoquant F. Culture) ;
- les « événements France Culture » (émissions en direct, spectacles, expositions... soutenus par France Culture).

Un système de paiement en ligne des adhésions et un forum des auditeurs, actuellement en développement, viendront prochainement enrichir ce contenu.

Divers
Nous avons obtenu de la MDA du 3e l'attribution d'un casier. Ce lieu de stockage nous permettra d'y centraliser toutes nos archives.
Une ancienne adhérente, Madame Suppligeau, décédée au début de l'année 2009, nous a généreusement cités dans ses dernières volontés. Le fait que l'association ne soit pas reconnue d'utilité publique semble pour l'instant nous empêcher de recevoir des dons. Nous sommes donc encore à ce jour en attente d'informations de l'office notarial chargé de sa succession.

En projet
À la demande de l'une de nos adhérentes, nous allons expérimenter l'envoi d'une version « audio » du bulletin. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé par la réception d'un CD ou, si vous êtes équipés d'un ordinateur, par le téléchargement d'un fichier audio.
Pour l'année à venir, nous essaierons d'augmenter la fréquence des déjeuners-rencontres, à trois ou quatre par an, si possible ; nous vous proposerons également de nous retrouver plus tôt dans la matinée et tenterons de réserver la salle jusqu'en fin d'après-midi afin de pouvoir échanger entre adhérents et de profiter davantage de notre invité s'il le souhaite.

Hubert Liénart, *Président* et Juliette Murray, *Secrétaire*

2- Rapport financier

Compte de résultats

Recettes			Dépenses	
		Montant		Montant
Cotisations 2009		2 759,00 €	Téléphone	59,80 €
Nombre de cotisants	97		Assurances	106,81 €
Montant moyen de cotisation	28,44 €		Frais de banque	8,00 €
			Frais divers	366,90 €
Autres recettes		0,00 €	Déplacement	52,00 €
			Frais de poste	455,93 €
Stock		0,00 €	Frais d'impression	398,73 €
			Frais Internet	0,00 €
Total Recettes		2 759,00 €	Total des dépenses	1 448,17 €
Résultat		1 310,83 €		

Le projet de budget 2009 prévoyait un exercice avec un excédent de 285 Euros. Le compte de résultats 2009 affiche un excédent de 1 310,83 Euros. Ceci a été possible grâce à la suppression de l'accès téléphonique ainsi qu'à une réduction des frais d'impression et d'envoi du bulletin.

Trésorerie			
Banque			**Association**
	Montant		
Solde au 10/12/2008	4 104,48 €	Solde Banque	6 389,49 €
Solde au 10/01/2010	6 389,49 €		
Solde Trésorerie	6 389,49 €		

Projet de Budget 2010 (intègre la diminution des membres et la nouvelle grille de cotisation.			
Recettes		**Dépenses**	
	Montant		Montant
Cotisations 2010	2 000,00 €	Téléphone	0,00 €
		Assurances	110,00 €
		Frais de banque	10,00 €
		Frais divers	400,00 €
		Déplacement	300,00 €
		Frais de poste	400,00 €
		Frais d'impression	400,00 €
		Frais Internet	80,00 €
Total Recettes	2 000,00 €	Total des dépenses	1 700,00 €
Excédant	300,00 €		

Laté Lawson, *Trésorier*.

Motions soumises au vote des adhérents

3- Motion proposée par Gilbert Moreux : ORIENTATION DE L'ASSOCIATION

Dans le Bulletin N° 55 de Janvier 2009, je proposais de concert avec Jacqueline Charliac, présidente honoraire, une motion d'orientation de l'***aafc***.

Cette motion, a été approuvée par la majorité des votants, 39 contre 34 et 4 abstentions.

Ce vote signifiait donc la volonté d'organiser une mutation de notre association.

Signataire de la motion, et malheureusement dans l'impossibilité d'assister à l'assemblée générale, j'attendais un signe du nouveau président pour organiser l'évolution souhaitée, il n'en a rien été.

Je propose donc à nouveau la mise aux voix d'une motion visant à transformer notre association des auditeurs de France-culture (à vocation de défense de la qualité de la station,) en association amicale d'auditeurs de France-Culture, à seule fin d'échanges entre ses membres.

En voici les principales raisons:

1° Ce serait plus conforme à la réalité de ce qu'est, de fait, notre Association, composée d'une très petite minorité d'auditeurs qui n'ont pas une définition commune de la qualité des émissions, ni une vision partagée de l'évolution de la chaîne.

C'est s'illusionner que penser le contraire.

2° Le service aux adhérents est de faible intérêt. Chacun de nous trouve soit dans sa presse préférée, soit sur Internet, ou par courriel, les programmes de la chaîne qui a su s'adapter à l'évolution des techniques, comme aussi aux mentalités actuelles, et pour qui notre « petit groupe » ne constitue pas un puissant relais de rayonnement.

Une association amicale d'auditeurs pourrait, si elle le désire, continuer l'édition d'un bulletin, et organiser des déjeuners-débats, qui n'intéressent, il faut bien le dire, que des parisiens, même s'ils offrent à quelques provinciaux, l'occasion ou le prétexte d'une escapade jusqu'à la capitale.

Avec les réserves financières actuelles dévolues à la nouvelle association, celle-ci pourrait vivre très longtemps avec une cotisation maximum de 10€ par adhérent, peut-être même plus faible.

J'ai assez analysé l'organisation financière de notre association, pour faire cette proposition en connaissance de cause.

Cette année, j'ai appris avec intérêt la suppression de l'abonnement téléphonique, que

j'avais demandé sans succès. Économie importante.
J'ai appris aussi le changement de lieu pour l'organisation des déjeuners, ceci en vue de faciliter l'accès de personnes handicapées, ce que je n'avais pas réussi à obtenir, lors de mon passage à la vice-présidence.
On peut encore faire mieux : une association amicale pourrait s'organiser avec des statuts très souples, sans frais de fonctionnement exorbitants, et sans complexité de renouvellement du CA comme c'est le cas aujourd'hui.

Je propose donc de soumettre au vote des adhérents, en vertu de l'article 11 des statuts, la motion suivante:
Art 1: L'Association des Auditeurs de France Culture (***aafc***) se transforme en Association Amicale d'Auditeurs de France Culture, association régie par la loi du 1er juillet 1901.
Art 2 : L'objet de l'association est de favoriser les échanges entre ses adhérents,-auditeurs de France-Culture, grâce à un bulletin de liaison, organisation de rencontres, déjeuners-débats etc…
Elle se veut pluraliste et indépendante de tout engagement politique, confessionnel, syndical et philosophique.
+++
Art 3 : En cas de vote majoritaire de cette motion, le conseil d'administration rédigera de nouveaux statuts en accord avec l'orientation préconisée et les soumettra à l'approbation des adhérents avant l'organisation d'une Assemblée générale extraordinaire qui en décidera. Gilbert Moreux, ex vice-président

_____

4- Motion proposée par Jean-Claude Motron, CONTINUATION DE L'*aafc*
En temps que membre sortant du CA, il me semble que l'***aafc*** fonctionne à la satisfaction de ses adhérents. Nous continuons à faire paraître le bulletin et nous avons lancé la version électronique qui démarre très bien, le site Internet vient d'être refait et vit bien, nos repas ont un vif succès et nous avons assaini les finances. La transformation de notre association, telle qu'elle avait été demandée en 2009, à l'occasion de la motion Charliac/Moreux, représente un travail énorme dont l'intérêt n'est pas prouvé : certes on peut toujours mieux faire mais qui fera le boulot ? Qui et pourquoi ? Afin de ne pas casser une machine qui marche et de ne pas surcharger les bonnes volontés qui font fonctionner notre ***aafc*** **:**
je propose qu'elle demeure « *association des auditeurs de France culture* », sans changement des statuts qui viennent justement d'être modifiés (AG 2009).
Jean-Claude Motron ex secrétaire, secrétaire adjoint sortant

5- Candidatures au Conseil d'Administration de l'*aafc*

Dominique Chassaing, 38 rue de Solférino, 79000 Niort - 09 54 83 44 66
dominique_chassaing@laposte.net
Après l'année « sabbatique » prévue par nos statuts (j'ai fait partie du conseil d'administration de 2006 à 2008), je suis de nouveau tenté par l'aventure ! Comme Jean Lebrun nous le confirmait lors d'un précédent déjeuner-rencontre, France Culture a décidé de prendre le virage numérique que lui impose la – désormais incontournable – toile. C'est une mutation qui s'impose également à nous, si nous voulons rester visibles des nouvelles générations et les rallier à nos actions visant, comme le proclament nos statuts, à « l'évolution de la chaîne dans le maintien de sa qualité ». Informaticien de profession, c'est donc afin de poursuivre le développement de notre site Internet, en compagnie de ma femme Juliette, que je sollicite cette fois encore vos suffrages.

Laté Lawson, 29 rue des Gravilliers, 75003 Paris - late.lawson@noos.fr
Dans son poème 'Rien qu'une autre année', Mahmoud Darwich demande que lui soit accordé cette année pour vivre toute sa vie d'une seule traite.
Après une année de contribution à la vie de notre association, je souhaiterais une seconde année de mandat pour poursuivre au sein du conseil d'administration le travail entamé.

Françoise Legré-Zaidline 13 villa Curial, 75019 Paris - 01 40 05 94 16

Être au conseil d'administration de l'***aafc***, cela suppose d'emblée une réelle empathie avec cette radio unique qui nous offre connaissances, réflexions dans de nombreux domaines, un ton particulier que l'on reconnaît aussitôt, une exigence de faits exacts, d'enquêtes sérieuses et d'un humanisme sous-jacent évident. Être au conseil signifie être disponible pour certaines fonctions importantes qui demandent du temps et de l'attention : secrétariat, trésorier, présidente, être attentif aux différents courants des auditeurs. Cela veut dire du temps donné pour la composition du bulletin, le choix des articles, le choix des dates de rencontres, des invitations, le tarif de la cotisation, la mise sous enveloppe du bulletin, la démarche auprès de l'imprimeur pour la maquette, la réception des imprimés demandés,... Ces pages ne disent pas l'amitié et l'estime qui existent et peuvent durer entre ceux qui ont accompli ces tâches et du temps où l'informatique était moins prégnante et ne facilitait pas encore les relations. Oh, les e-mails qui voltigent ! Être au conseil d'administration c'est une aventure de petite dimension facile à tenter, c'est être dans les coulisses des jardins du Savoir, comme de vieux étudiants qui restent à leur amicale, avec disponibilité de cœur, d'esprit et de temps. Comme d'anciens villages, nous sommes à taille humaine et c'est joyeux. Cette année, avec mes expériences anciennes, je suis encore candidate. Et vous ?

Hubert Liénart, 54 rue Alexandre Bickart, 77500 Chelles- 01 64 21 05 75 hubert.lienart@wanadoo.fr
Après presque an de contribution au travail du CA de l'***aafc*** en tant que président, vous me voyez toujours aussi convaincu du rôle de notre association. Aussi, je vous sollicite à nouveau pour poursuivre les actions ***aafc*** entreprises par nos prédécesseurs ! Avec l'équipe que vous allez nommer, vous me voyez prêt à contribuer à favoriser les échanges avec France Culture pour que notre écoute d'auditrices et d'auditeurs soit examinée et prise en considération par notre service public ! En plus si l'équipe élue favorise le commerce des idées et des plaisirs entre les membres de l'***aafc*** par l'organisation des habituels déjeuners et le développement du réseau sur la toile, je suis plus militant encore pour continuer à développer cet art de vivre que France Culture nous propose !

Juliette Murray, 38 rue de Solférino, 79000 Niort - 06 70 30 47 66 - juliette.murray@gmail.com
Cette première année au sein du conseil d'administration, en tant que secrétaire, m'a permis de me familiariser avec le fonctionnement de l'***aafc***. Je souhaite poursuivre les actions entreprises depuis quelques années pour donner un nouvel élan à l'association, notamment en favorisant les échanges entre adhérents (déjeuners-rencontres, bulletin) et en renforçant notre présence sur Internet (adhésion en ligne, forum).

Anne-Marie Petit, 18 rue Champollion, 38000 Grenoble - 04 76 01 01 47
Je souhaite que notre association continue de défendre ce qu'il y a d'unique et d'original à France Culture, qu'elle se mobilise davantage comme elle l'a fait dernièrement pour proposer des événements singuliers : forum des associations, interviews de producteur ou et de journalistes, mise à disposition de textes d'émissions etc.
Pour ma part, je continuerai de faire connaître auprès de particuliers (élèves et professeurs) ou de collectivités (administrations, bibliothèques, librairies, galeries d'art) les programmes et émissions de France Culture. Je m'engage à faire de même pour notre bulletin, afin qu'il soit davantage lu et apprécié pour son objectivité et son écoute des attentes nouvelles des auditeurs.

Rose Pynson, 12 rue Désiré Ruggieri, 75018 Paris - rose.pynson@orange.fr
Quand on a le bonheur d'être amoureux et depuis longtemps, on a envie d'en parler, d'évoquer, de rencontrer… comment on vous emmène par des chemins buissonniers vers des lieux inconnus, insolites ou si familiers que vous ne les voyez plus, votre curiosité toujours émoustillée, toujours nourrie… On a envie de dire comment ou vous fait écouter *La Rumeur du monde*, fréquenter *les Mauvais Genres*, *Les vivants et les dieux*, et surtout qu'on n'est jamais *Surpris par la nuit* puisqu'on n'est jamais seul : on vous cause !
Mais France Culture, cet objet de votre attention est un bien commun délicat sur lequel il faut veiller ce que n'a jamais cessé de faire l'association des auditeurs qui l'a toujours soutenu malgré les avatars.
C'est pourquoi j'accepterais de faire partie du Conseil d'administration, ce petit cercle d'amoureux, eux aussi, et peut-être de reprendre ces entretiens avec les producteurs qui ont paru pendant quelques années dans le bulletin. Si toutefois on le souhaite.

Jean-François VITTE, 7 rue du Général Bertrand, 75007 PARIS – 01 56 58 01 96
jean-francois.vitte@laposte.net
Je suis auditeur de France Culture depuis de nombreuses années. Ayant pris ma retraite, je dispose maintenant d'un peu plus de loisirs et je souhaite consacrer du temps à l'association des Auditeurs de France Culture.
France Culture est, je crois, une radio importante, rare par ses objectifs. Il convient d'en préserver la qualité. Je me présente donc à vos suffrages.

« **Chroniques indiennes ».** *Feuilleton épistolaire d'une Française à Bombay de 1902 à 1904,* de Marguerite de Bure. Texte rassemblé et présenté par Marie-Anne et Laurence Merland, 2 bis place d'Avril, 38000 Grenoble, 2007.

Il y a bien des manières de traverser un pays tout en faisant partager l'enthousiasme de ses découvertes. Ainsi cette série documentaire de Michel Pomarède, en juillet dernier : *Bombay Mix* où des archives et des témoignages racontaient un pays avant et après l'indépendance en rappelant l'ouvrage de Louis Rousselet ***:*** *l'Inde des Rajahs* (Hachette, 1874). Il avait enchanté l'enfance de nos grands-parents et inspiré à Jules Verne son livre *: La Maison à vapeur,* Hetzel 1880. Plus de trente ans après, c'est sa nièce, Marguerite de Bure, jeune mariée d'un mois, qui s'embarque à Bombay rejoindre son mari. Elle notera au fil des jours, les mœurs et les coutumes de toutes les communautés qui cohabitent dans cette gigantesque cité : hindous, musulmans, parsis, juifs ou européens expatriés. En témoignent la centaine de lettres retrouvées par ses proches qui éclairent le personnage pourvu d'un sens aigu de l'observation, d'une spontanéité pleine d'humour ou d'indulgence pour les petits travers du quotidien… Ainsi relève-t-elle quelques aspects de la pompe orientale traditionnelle comme les danses bayadères, les mariages rajpoutes ou de moins courants comme les visites de harems, ceux des *Sirdars* et autres *Nawabs* de Bombay ou encore ces rencontres de femmes recluses et remarquables de beauté et de sagesse.

Les pages les plus décisives résident dans ces descriptions de monuments comme ceux du fort d'Akbar à Agra, tout érigé de pierres rouges qui flamboient sous la lumière ou ce Taj-Mahal étincelant de marbre qui resplendit dans la chaleur, comme vitrifié par l'air éblouissant qui tremble.

Un étonnant témoignage épistolaire que ce petit feuilleton d'une Française de 1900 en avance sur son temps. **Anne Marie Petit**

Le nouveau bulletin

Le nouveau bulletin est arrivé, on l'attend avec curiosité et voilà une surprise, le papier est plus épais, plus rigide, la lecture est bien plus confortable. Je devrais rougir devant mes convictions ordinairement écologiques dénonçant le gaspillage de papier des publicités qui envahissent ma boîte à lettres, là c'est l'exception ! Née il y a très longtemps, j'appartiens à la planète Gutenberg, j'ai besoin du soutien papier, les jeunes d'esprit et les plus performants peuvent lire sur leur écran personnel. Tant mieux pour l'économie de papier et de frais d'imprimerie et d'envoi, je n'en suis pas là. Dans ma prochaine vie peut-être ?

J'ai lu toutes les pages avec satisfaction, Rose Pynson a rendu un émouvant hommage à Michel Cazenave que nous fûmes nombreux à savourer les soirs dans *Les vivants et les dieux* avec le jingle qui permettait vite de le repérer. Merci à Rose. Pierre Assouline et Sylvain Clément ont livré leurs expériences avec beaucoup de générosité, ce sont comme des confidences de parents éloignés de la famille. Nous les écouterons avec plus d'attention et d'empathie. Je remercie l'équipe d'avoir traduit la conférence de presse de Bruno Patino sur les orientations de la chaîne, c'est comme si nous y étions tous. Je félicite l'équipe actuelle d'avoir participé à la journée des associations de la mairie du 3^{e} arrondissement qui nous accueille. Une journée d'accueil, d'échanges, c'était à deux pas du Marché des Enfants Rouges, avec ses couscous, ses brunchs et tartines au tarama d'oursin…un marché et un jardin potager fleuri par la ténacité, la volonté, l'entretien sans relâche ; j'espère que Sylvie Andreu nous en contera bientôt l'histoire. […] Parisiens, en passant par là, vous pouvez joindre les plaisirs gourmands et les émotions mélomanes. Je vous raconte cela parce que j'aime bavarder ainsi mais pour en revenir au bulletin, si vous tenez vraiment au support papier, soyez généreux lors de la prochaine cotisation. Serons-nous tous un jour sur la planète numérique ?

Françoise Legré-Zaidline

Nous souhaitons bonne chance à notre amie Françoise Legré-Zaidline dans sa recherche d'un éditeur pour son dernier ouvrage Mulquinier*, ces tisserands de fils de lin que la mécanisation a fait disparaître. À cette occasion, l'auteur décrit le Paris artistique du 19^{e} siècle, ainsi que l'immense solidarité de la France pour les réfugiés polonais en 1831.*